

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2013

Excusés : MM Alain RASCOL et Philippe DOMENGE  
Secrétaire de séance : Mme Viviane RAMONDENC

### BUDGETS PRIMITIFS 2013

#### BUDGET GENERAL

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 590 268 euros. La commune va poursuivre ses efforts de maîtrise de dépenses de fonctionnement. Les postes de fonctionnement ne sont donc pas augmentés et les taux d'imposition restent inchangés.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 470 882 euros.

Le programme de travaux concerne :

- réfection court de tennis : 25 850 €
- achat lame déneigement : 6 000 €
- aménagement R.D. 104 : 153 900 €
- acquisitions foncières : 32 000 €
- matériel informatique (mairie + école) : 4 000 €
- église de Verrières : 10 000 €
- église de Montlaur : 10 000 €
- plaques de rues + signalisation : 4 556 €
- garde corps place de Briols : 8 100 €
- presbytère de Verrières : 10 500 €
- vestiaire du stade : 15 000 €
- réfection stade multisports : 3 000 €

#### BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 16 638 €

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 588 295 €

#### BUDGET C.C.A.S.

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 2 746 €

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 2 746 €

Le montant de l'investissement total de la commune de Montlaur s'élève à 1 059 117 euros pour 2013.

Les budgets primitifs 2013 sont votés à l'unanimité.

**Renouvellement bail** : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler le bail à M. Blanc Emile qui arrive à échéance le 30 juin 2013. Il sera reconduit pour une durée de trois ans au prix de 180 euros mensuel.

**Association Les Iousses** : L'association a adressé au conseil municipal une demande d'aide de 500 euros pour l'organisation d'une manifestation à Briols. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le versement de cette subvention.

**Maison d'habitation aux Rives** : Monsieur le Maire présente le projet réalisé de Mme Veronin Masset Véronique et Monsieur Victorin Laurent qui ont restauré l'ancienne maison d'habitation des Rives (ancienne ferme de la commune de Montlaur située à l'entrée de Camarès). Cette habitation a été desservie en eau et en électricité aux frais des demandeurs, l'assainissement autonome à la charge des demandeurs a bénéficié d'un avis favorable du P.N.R. Par ailleurs les intéressés se sont engagés à prendre en charge la réalisation et l'entretien du chemin de desserte. La commune accueille donc une nouvelle famille qui s'installe dans cette ancienne ferme.

**Paratonnerre Briols** : Des habitants de Briols interpellent le conseil municipal sur la protection du village par le paratonnerre de l'église. Il a été procédé aux recherches concernant ce dispositif. Il semblerait que ce paratonnerre ait été démonté pendant les travaux de restauration du clocher conduits par l'association de sauvegarde. Par ailleurs il est clairement établi qu'un paratonnerre ne protège en rien les matériels électriques ou électroniques situés dans les immeubles disposant d'un paratonnerre.

**Assainissement** : Le programme d'assainissement suit son cours malgré les difficultés liées aux intempéries. Ce programme sera présenté au public et disponible sur le site internet [www.mairie-montlaur.com](http://www.mairie-montlaur.com)

**Laiterie de Montlaur** : Plusieurs habitants ont interpellés les conseillers municipaux sur les problèmes d'odeur provenant de la station d'épuration de la laiterie de Montlaur. La cause de ces nuisances a été identifiée. Les responsables de la laiterie nous indiquent que les membranes défectueuses vont faire l'objet d'un remplacement.

FIN DE SEANCE